



© DR

TRANSPORT

LES MOBILITÉS DOUCES À PANTIN : PISTES CYCLABLES E

À l'étude depuis plus de 10 ans, le projet de ligne de bus à haut niveau de service en site propre le long de l'avenue Jean-Lolive, devra prendre en compte les exigences de la ville en matière de pistes cyclables.

Article de Christophe Dutheil, publié dans Canal n°293, janvier 2020

Publié le 28 décembre 2020

Bertrand Kern, le maire, vient de demander au département de mettre au goût du jour le projet de TZen 3, cette ligne de bus qui circulera, sur une voie réservée, le long de l'ancienne route nationale 3 (l'actuelle avenue Jean-Lolive), entre la porte de Pantin et Les Pavillons-sous-Bois. « Un courrier a été envoyé au département pour solliciter des évolutions sur un certain nombre de points qui ne nous semblent plus acceptables », atteste Pierric Amella, conseiller municipal délégué aux Mobilités douces. Car, pour crucial qu'il soit, ce projet a essentiellement été pensé il y a dix ans, à une époque où les attentes des habitants en matière de pistes cyclables étaient nettement moindres.

« Nous pensons que les voies réservées aux vélos initialement prévues – des bandes non protégées, seulement signalées par des traits en pointillés – sont insuffisamment sécurisées, poursuit l' élu. Nous demandons donc, comme c'est désormais le cas un peu partout ailleurs, à ce qu'elles soient dotées d'aménagements les isolant du reste du trafic. »

Carrefours à la hollandaise

Dans la même veine, la ville souhaite que ces pistes puissent, à l'avenir, traverser les croisements en toute sécurité, notamment sur la place Raymond-Queneau. Et ce, grâce à l'installation de carrefours à haute capacité cyclable. Appelés « carrefours à la hollandaise », ces aménagements permettent de créer des chemins de franchissement colorés et très bien signalés sur lesquels les cyclistes sont prioritaires.

De son côté, le département vient d'entreprendre, à la demande de la ville, la pérennisation et la sécurisation d'une première « coronapiste » (voie réservée de transition, installée au plus fort de la pandémie pour alléger le trafic au sein des transports en commun) sur l'avenue Jean-Lolive. Cette piste sera livrée cet été. Les travaux nécessaires à son aménagement se dérouleront au gré du chantier de déplacement des réseaux (eau, électricité...) qui constitue la première étape de l'aménagement de l'ex-RN3 en prévision de l'accueil du TZen.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30